

COMPTE-RENDU CSAL DU 28/11/2025

À Melun, le 15 décembre 2025

Dans ses propos liminaires, Solidaires Finances Publiques 77 a évoqué la situation politique dégradée de notre pays et ses répercussions sur le service public, les agents et les usagers. Dans ce marasme politique, ce sont une nouvelle fois les fonctionnaires qui vont être sacrifiés, avec des suppressions d'emplois, le gel des salaires et des suppressions de nombreux opérateurs. Tout cela alors que les équipes sont déjà fragilisées, les services publics affaiblis et les usagers délaissés.

Nous avons de nouveau abordé le sujet du paiement des fluides réclamé aux gardiens-concierges et le traitement brutal que la Direction leur a réservé,

La Directrice nous a répondu que deux consignes contradictoires avaient été données aux directions, la Direction Générale a donc été interrogée et elle n'a pas encore tranché. Des relances ont été envoyées aux gardiens, mais il s'agit de relances automatiques, les paiements sont bien suspendus jusqu'à ce que la DG apporte une réponse à ce sujet. Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué que la suspension était une chose mais que nous demandions l'annulation de l'ensemble des titres émis ainsi que le maintien de la gratuité des fluides pour les gardiens concierges en poste dans notre Direction.

Nous sommes revenus sur le refus de la Directrice de notre demande d'ajout à l'ordre du jour de ce CSAL du bilan des affectations locales au choix des inspecteurs de septembre dernier.

La Directrice estime que ce sujet n'a pas sa place en CSAL. Elle nous indique qu'un bilan plus large incluant les stagiaires sera fait, mais lors d'une réunion dédiée et non lors d'une instance.

En réponse à la demande de Solidaires Finances Publiques 77 sur l'avenir des PCE, la Directrice a rappelé que la note du 15 mai 2025 dédiée à l'organisation du contrôle fiscal doit s'appliquer, qu'elle est le fruit d'une réflexion métier au niveau national. La Directrice s'est rendue dans les trois PCE du département pour échanger avec les collègues. Elle nous indique avoir répondu aux questions des agentes et agents. Pour la Directrice, l'organisation des PCE et leurs liens avec les SIE et les brigades sont flous. Sa priorité est de mettre à plat l'organisation de ces services, de leurs missions, afin d'harmoniser les pratiques de tous les PCE de la DDFiP 77 avant toute réorganisation. La Directrice va donc demander un délai d'un an à la Direction Générale (DG) avant d'appliquer la note à la DDFiP 77.

Solidaires Finances Publiques 77 a fait remarquer que l'ancienne Directrice de la DDFiP 77 nous avait indiqué en début d'année, que les PCE travaillaient bien. De ce fait, elle n'envisageait pas de réorganisation. Aujourd'hui leur organisation n'est pas compréhensible. La Directrice a répondu que les résultats des PCE étaient très bons mais que leurs missions ne correspondent pas à la doctrine de PCE (avant la note du 15 mai 2025).

Rénovation de la méthode d'allocation et de gestion des emplois :

Jusqu'à maintenant les effectifs dans les directions étaient gérés sur la base :

- du TAGERFiP (Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques) ce que l'on peut appeler communément « nombre de chaises » : tableau qui donne la référence en emplois par structures et par grades pour tout le réseau de la DGFIP ;
- de la MAGERFiP (Méthode d'Allocation Généralisée des Emplois du Réseau des Finances Publiques) qui permet de faire évoluer la répartition des emplois du réseau, en prenant en compte, entre autres, l'évolution de la dynamique des charges entre les directions.

À compter du 1^{er} janvier 2026, la DG veut changer de méthode en s'appuyant sur une référence emploi en Équivalent Temps Plein (ETP) qui permet de prendre en compte le temps partiel et en actualisant les indicateurs de charges et enjeux de la MAGERFiP qui n'ont pas été revus depuis 2019. L'unité de décompte des emplois ne sera donc plus la « chaise » mais l'ETP.

Il est rappelé au moins deux fois dans le document présenté que l'évolution de la méthode n'a aucun impact sur les effectifs globaux de la DDFiP, mais il apparaît bien qu'une réallocation des emplois aura lieu entre directions territoriales. Il y aurait donc des « gagnantes » mais aussi des perdantes. Et malgré la demande de Solidaires Finances Publiques 77, la Direction n'est pas en mesure de nous dire de quel côté se situera notre Direction, mais que les données chiffrées seront présentées en CSAR avant d'être présentées en CSAL.

Le document indique également que les directions disposeront d'un délai pour résorber les situations éventuelles de surnombre au niveau local. Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction de combien de temps elle disposerait si une situation de surnombre se présentait pour la DDFiP 77, aucune réponse ne nous a été donnée.

Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué qu'aucune explication précise concernant l'aspect RH de ce changement de méthode n'avait été donné, autant au niveau national que local. En effet nous ne connaissons pas les conséquences que cela va avoir sur la notion de « titulaire » de l'emploi ou sur les conséquences de changement des temps partiel des agents dans les services. En effet, puisque la situation sera en ETP, quid des services qui disposeront d'un agent à 50 %, lorsqu'il mute, il faudra retrouver un agent à 0,5 pour le remplacer ? Lorsqu'un agent à 100 % mute, 2 agents à 50 % peuvent alors le remplacer ? Et on peut décliner cette situation sur de nombreux exemples... La Direction nous a répondu qu'elle n'avait pas plus d'informations sur ce sujet à nous donner. Elle, aussi, avait des questions en matière RH qu'elle avait faites remonter à la DG.

Les documents présentés à l'appui de ce CSAL peinent à convaincre du bien-fondé de ce changement. Pour avoir une analyse pertinente de l'impact de cette réforme, il aurait été souhaitable de connaître la situation actuelle de la DDFiP que ce soit pour le TAGERFiP ou les ETP et sa situation en ETP avec la nouvelle méthode.

Là où la DG voit une rénovation de la méthode, Solidaires Finances Publiques 77 y voit un tour de passe-passe, un « reset », pour faire disparaître les vacances de postes sans recruter et en n'utilisant plus les mêmes chiffres.

Retour sur l'aménagement des modalités d'accueil dans les SIP :

La Direction nous a présenté un bilan de l'accueil sur rendez-vous uniquement par téléphone dans les SIP. Elle met en avant une amélioration de l'offre aux usagers. Pour Solidaires Finances Publiques 77, il s'agit ici d'une façon déguiser d'adapter la mission accueil aux moyens humains présents dans les services, alors qu'il faudrait adapter les moyens à la mission. En effet, proposer exclusivement des rendez-vous téléphoniques en première intention aux usagers permet de maîtriser les canaux pour toucher nos services et de réduire l'offre aux usagers. Ainsi les statistiques fournies dans les documents de travail montrent qu'une partie des usagers ne sont plus en contact avec nos services. Solidaires Finances Publiques 77 s'inquiète de ce décrochage, les services publics ont un rôle essentiel pour le vivre ensemble, ils permettent de faire le lien entre l'État et la population.

La Direction précise que le passage aux rendez-vous uniquement téléphoniques a amélioré les taux des rendez-vous honorés.

Concernant le retour d'expérience des agents, celui-ci n'a été fait que pour les premiers SIP expérimentateurs et la consultation a eu lieu pendant les congés d'été au mois d'août 2024 avec un taux de réponse de 40,8 %. Pour le retour d'expérience des usagers, il n'a été fait qu'à Meaux et à Provins. Il a d'ailleurs été réalisé à Provins le même mois que la mise en place du nouveau dispositif. Que cela soit pour les agents ou les usagers, les représentants du personnel n'ont pas connaissance des questions qui ont été posées, de ce fait pour Solidaires Finances Publiques 77 ces retours d'expériences ne peuvent pas être pris en compte pour faire un bilan de l'aménagement des modalités d'accueil dans les SIP de la DDFiP 77.

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé quels étaient les flux d'usagers en France Services pour les Finances Publiques et combien d'appels les référents France Services avaient reçus. La Direction nous répond qu'entre 7 000 et 10 000 usagers avaient été reçus dans les France Services qu'il n'y avait pas de comptabilisation des appels des France Services vers les SIP, mais que cela représentait une quinzaine d'appels par semaine par SIP. Solidaires Finances Publiques 77 estime qu'il s'agit d'une charge de travail assurée par les agentes et agents à prendre en compte.

Pour Solidaires Finances Publiques 77 l'accueil spontané est nécessaire et utile à la population. Il faut absolument y mettre les moyens humains nécessaires et non se contenter de dire que c'est une priorité. L'administration fait le choix de durcir les conditions d'accueil : restriction des plages d'ouverture au public, accueil sur rendez-vous uniquement par téléphone, multiples renvois vers la dématérialisation... Ce durcissement entraîne une dégradation de l'accueil et favorise l'augmentation des incidents avec les usagers (téléphone, mail, accueil...) car il y a de la frustration. Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé que nos emplois sont socialement utiles et budgétairement rentables.

Bilan de la campagne d'entretiens professionnels – gestion 2024 :

Le nombre de recours a augmenté par rapport à l'année dernière, mais il reste faible.

	Recours gestion 2023	Recours gestion 2024	Dossiers suivis par Solidaires Finances Publiques 77
Recours AH	6	10	8
Recours CAPN	2	7	7

La Direction nous a indiqué que la fonctionnalité de renvoi du CREP au N+1 d'ESTEVE en cas de désaccord sur le contenu du CREP facilitait les échanges entre l'évaluateur et l'évalué. Solidaires finances Publiques 77 a demandé à la Direction le nombre de CREP qui avaient été renvoyés au N+1 lors de cette campagne. La Direction nous a répondu qu'il n'existe pas de statistiques sur le sujet.

Pour Solidaires Finances Publiques 77, les différentes étapes de la procédure de recours dissuadent les agents à entamer cette démarche. Très souvent, l'autorité hiérarchique (AH) est le chef de service ; cela peut représenter un frein pour de nombreux agents qui sont convaincus que le responsable de service ne déjugera pas son adjoint.

Solidaires Finances Publiques 77 a évoqué le sujet des entretiens avec l'AH. Nous avons constaté qu'à la DDFiP 77, une AH convoque des agentes ou agents envisageant de déposer un recours ou l'ayant déjà déposé. Pour Solidaires Finances Publiques 77, cette pratique constitue un élément de pression qui peut dissuader l'agente ou l'agent d'aller au bout de la démarche. Nous avons rappelé à la Direction, le cadre dans lequel ces entretiens peuvent se tenir : ils doivent avoir lieu à la demande de l'agente ou de l'agent mais non à l'initiative de l'AH.

Nous avons profité de ce bilan pour rappeler l'obligation de la rédaction de fiches préparatoires à l'entretien, notamment pour les collègues ayant changé de service au cours de l'année évaluée. Cette année encore certaines fiches n'ont pas été rédigées ce qui constitue une erreur de procédure.

Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé son opposition à l'évaluation professionnelle individuelle, la reconnaissance du travail doit se faire au quotidien, collectivement et non pas dans un cadre institutionnel, annuel, individualisé. L'entretien individuel nie la réalité de nos missions qui s'inscrivent dans une chaîne collective de travail.

Toutefois, nous rappelons à l'ensemble des agentes et agents l'importance du compte rendu d'évaluation professionnelle. Celui-ci n'est pas à négliger, il est primordial de prendre connaissance des éléments y figurant et si cela ne vous convient pas d'effectuer un recours AH voire en CAP National. En effet, le compte-rendu d'évaluation professionnelle constitue un élément important dans la carrière et peut être déterminant pour un tableau d'avancement, une liste d'aptitude, un poste au choix...

Questions diverses

- Situation du SIE de Melun

Solidaires Finances Publiques 77 a une nouvelle fois alerté sur la situation du SIE de Melun : charge de travail qui explose, moyens humains insuffisants, absence de management, souffrance au travail des agentes et agents. La Directrice dit être au courant de la situation puisque dès notre première rencontre (10/07/25) nous l'avons alertée sur ce service. Elle indique que le Directeur Adjoint du pôle métier – gestion fiscale assure un suivi rapproché de ce service. Pour Solidaires Finances Publiques 77, cette tutelle n'est pas suffisante, il est urgent que ce service retrouve un pilote au plus proche des agentes et agents avec des moyens humains permettant de réaliser les missions dans de meilleures conditions.

- Situation du SIP de Provins

Étant donné que la Directrice n'était pas présente lors de la Formation spécialisée du 21 novembre nous avons souhaité aborder avec elle la situation du SIP de Provins où le manque de moyens humains devient plus en plus pesant. Nous avons fait part de la fatigue des agentes et agents et nous avons rappelé le besoin que la Direction aille à la rencontre des agentes et agents de ce service.

Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué à la Directrice que nous trouvions regrettable qu'elle se soit rendue sur le site de Provins et n'ait rencontré que les agents du SGC sans monter un étage pour rencontrer les agentes et agents du SIP.

Cette dernière nous a répondu qu'elle avait un emploi du temps chargé et que sur cette journée, elle avait d'autres visites à effectuer mais qu'il est bien prévu qu'elle rencontre les agentes et agents du SIP Provins.